

BOURY *Info*

2016 , N° 5

MARDI 12 JUILLET

AGENDA :

14 juillet

Rassemblement
11h30 au
Monument aux
Morts et vin
d'honneur

Les journées du patrimoine

Le 17 septembre
17h00 Visite du
château offerte aux
Bouryziens.

Le 18 Septembre
Exposition dans
l'église
(informations au
verso)

1 octobre

Concert Festival du
Vexin au château

9 octobre

Marché au Foie
gras

11 novembre

Rassemblement au
Monument aux
Morts

19 Novembre

Loto

3 décembre

Noël du Village

Conseil Municipal

La tranquillité du village :

Afin de préserver la tranquillité de chacun et de notre village, nous vous rappelons quelques règles de bon voisinage. N'utilisez pas vos tondeuses, débroussailleuses, taille-haies ou tout autre engin bruyant les dimanches et jours fériés. L'usage de ces équipements est également à proscrire à des heures trop matinales ou tardives en semaine.

Brûlage des végétaux :

Nous vous rappelons que le brûlage des déchets végétaux est interdit. Ces déchets peuvent utilement servir à la réalisation d'un compostage.

Déclaration de travaux :

Les travaux (façades d'habitations, portails, fenêtres, volets, clôtures, cabanons de jardin ...) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable à déposer en Mairie. En cas de doute, n'hésitez pas à venir vous renseigner.

Ramassage scolaire :

Les enfants scolarisés disposeront désormais de deux points de ramassage scolaire. Le premier sera situé place du Fort de Ville. Pour l'aller l'arrêt se fera côté Monument aux Morts. Au retour, côté école et matérialisé par un marquage jaune au sol (Zig-Zag). Le zig-zag actuellement présent sera prolongé. Le deuxième ramassage est situé à la hauteur du terrain de football, rue Laval. Les horaires de passage des cars seront communiqués pour la rentrée par voie d'affichage à la Mairie ainsi que sur le site Web du village.



INFORMATIONS PRATIQUES :

N° de la Mairie : 02 32 55 05 19

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Mairie : Lundi et Jeudi de 17 à 19 h
(uniquement jeudi pendant les vacances scolaires)
- Bibliothèque : mercredi 17 à 18h30
(fermeture en vacances scolaires)

N° d'urgences : Samu 15
Pompiers 18

Le site internet de Boury en Vexin : <http://boury-en-vexin.fr>

Il était une foisBoury-en-Vexin

Le Ru (ruisseau) d'Hérouval traverse notre village avant de se jeter dans l'Epte.

En amont, il assure l'approvision-



nement en eau des attractions aquatiques du Parc d'Hérouval

situé partiellement sur notre commune et sur celle de Montjavoult.

Après avoir traversé le charmant hameau d'Hérouval, il s'écoule paisiblement dans la vallée en dessous du Chêne d'Huy.

A l'entrée de Boury, il se divise en deux bras, l'un qui traverse le Parc du Château et assure le plein d'eau de la mare du Manoir. Il poursuit alors son chemin pour rejoindre le lit secondaire.

Le deuxième bras traverse gai-

ment de nombreuses propriétés du village à qui incombent d'ailleurs son entretien et sa fluidité.

Au XVIIème siècle, le Ru entraînait deux moulins, ce qui conférait à notre village une importance toute particulière pour la région.

Vous le connaissez tous longeant le terrain de sport puis serpentant jusqu'à atteindre la frontière avec la Normandie.

C'est un privilège de bénéficier de sa présence. Préservons-le.

Décorations des fêtes de fin d'année:

Le comité des fêtes a félicité et récompensé Mme Binard Christiane, M et Mme Desjardin, M et Mme Catherine, M et Mme Martin José, Mme Konold, M et Mme Pourfilet pour la qualité de leurs décorations.

Le tri sélectif a changé (petit Rappel) :

Depuis le 1er février 2016 la collecte des déchets ménagers a évolué. Les deux principaux changements sont :

- Une seule poubelle (jaune ou bleue) pour les plastiques, papier, carton, briques alimentaires et les métaux comme les canettes et boîtes de conserve.
- les sacs et emballages ainsi que les pots de crème ou yaourt autrefois interdits peuvent également être jetés dans cette poubelle.

Le verre est toujours collecté une fois par mois et votre poubelle d'ordures ménagères chaque semaine.

Si votre ancienne poubelle bleue vous embarrasse : vous pouvez la rendre à la Communauté de Commune du Vexin Thelle Une question, un doute ? : Renseignez vous au 0800410309

Cyclo tour : La boucle de 6 jours



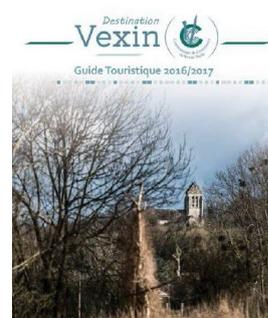
Nous sommes ravis de vous annoncer que notre village a été choisi pour faire partie d'un Cyclo Tour. En effet, un itinéraire vient d'être élaboré au cœur de notre

secteur. Une boucle de 150 km traversant l'Oise, le Val d'Oise et l'Eure permet de parcourir le Vexin français, le Pays de Thelle et les Sablons.

Une signalisation pour ce circuit sera prochainement établie dans notre village.

Guide Touristique "Destination Vexin" :

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle a édité un **guide 2016/2017** présentant les activités touristiques, culturelles et sportives au sein du Vexin. Quelques exemplaires (gratuits) sont à votre disposition en Mairie.



Le 18 septembre de 10h à 18h une exposition de peintures, sculptures et céramiques, mettra à l'honneur les artistes, d'hier à aujourd'hui, de notre village : Jules-Emile Zingg, Jean-Pierre Zingg, Pierre Férioli, Monique Petit, Pierre Petit, Nicole Lantran et Edith Maxwell.

Bonnes vacances à tous